

Vocabulaire : définitions (6^{ème})

Sens propre : sens premier du mot, souvent étymologique ; sens le plus fréquent. Exemple : la clé de la serrure.

Sens figuré : sens dérivé du sens premier, souvent imagé ; parfois employé dans une expression. Exemple : la clé de l'énigme.

Sens spécialisé : sens technique, qui appartient à un domaine de connaissance précis ; sens parfois archaïque, vieilli. Exemple : clé de sol (vocabulaire de la musique).

Champ sémantique : ensemble des sens que peut prendre un mot.

Polysémie : caractère d'un mot qui a plusieurs sens (champ sémantique).

Trait sémantique : élément de signification qui permet de définir un mot (exemple : le trait sémantique du sens propre de « clé » est l'idée d'ouverture ou de fermeture).

Concret : qui existe dans la réalité ; que l'on peut percevoir par les sens. Exemple : un cheval.

Abstrait : que l'on ne peut pas percevoir par les sens. Exemple : la liberté.

Synonymes : mots de sens voisin, de même nature grammaticale. Exemple : ami / camarade.

Réseau lexical : ensemble des mots, des expressions qui se rapportent à un thème, à une notion. Exemple : réseau lexical de la peur (peur, effroi, terreur, craintif, épouvanter...).

Générique : terme qui désigne un ensemble d'êtres ou d'objets appartenant à la même catégorie générale (exemple : fruit).

Spécifique : terme qui désigne les éléments particuliers d'un ensemble (exemple : cerise).

Étymologie : science qui étudie l'origine et l'évolution des mots. L'étymon de la plupart des mots français est d'origine latine. Exemple : « clé » vient de l'étymon latin « clavis ».

Dérivation : procédé qui consiste à former des mots nouveaux en modifiant le radical (ajout de préfixes, de suffixes) Exemples : terre / terrain / souterrain /.

Radical (racine) : partie commune à plusieurs mots de la même famille, qui ont une relation sémantique forte. Exemple : radical « -terr- » dans terre / terrain / souterrain.

Préfixe : élément qui se place devant le radical d'un mot. Exemple : re-porter

Suffixe : élément qui se place après le radical d'un mot. Exemple : port-able. Le suffixe détermine la classe grammaticale du mot (verbe, nom, adjectif, adverbe).